



Site internet : <http://www.fattb.be>



FEDERATION AMATEUR DE TENNIS DE TABLE DU BRABANT
CEP - KOK Daniel

Affiliée à la FROTTBF

PV Réunion du CEP du 15 juin 2017

En présence de :

Chantal, Geneviève, Patricia et Daniel, Myriam et Jean-Pierre.

- 1) La Présidente-Secrétaire et le CEP accueillent chaleureusement Patricia Clément comme nouveau membre du CEP. Merci et bravo.
- 2)
- 3) Organisation des tournois :

Développement du programme avec pools

Dans un premier temps, seules les séries jeunes, les NC, les dames NC et les F pourront jouer en pools.

Pour ce faire, l'horaire devra être modifié comme suit :

10h : F, Minimes et Dames NC

11h : NC et E

14h30 : Vétérans.

De plus, si les pools sont utilisés, les NC ne pourront pas jouer dans une série supérieure à la série F.

Si pool de 4 joueurs : les 2 premiers passent.

Si pool de 3 joueurs : seul le premier de chaque pool passe au tour suivant.

Les matchs se dérouleront en 3 sets gagnants mais à revoir après 2 tournois si cela retarde trop le déroulement du tournoi.

Prix d'une série pour **TOUS** les tournois : 2€ excepté pour les séries jeunes : 1,50€

4) AFSTB :

Le dossier de reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ADEPS) ayant été refusé, un recours a été introduit auprès du ministre-Président, nous en attendons le résultat.

De même, nous attendons le résultat de l'enquête initiée par Jean-Louis Olivier.

Jusqu'à présent, 5 réponses envoyées, 4 clubs ont reçu des subsides.

La Commission CEF n'a pas encore été convoquée. Un rappel va être déposé lors de la prochaine réunion du CEF (Août 2017).

5) Critériums des jeunes :

Il y a 3 critères annoncés, malgré cela le classement général sera maintenu.

Par contre, les pré-minimes devront jouer dans la série minime...

Afin d'encourager les clubs organisateurs, la fédération du Brabant versera un forfait de **80€** par critérium jeunes.

6) Projet des divisions :

Trop peu de clubs inscrits pour établir un projet complet.

Tubize supprime son équipe 4 en division 5, Sans Souci et Dongelberg ajoutent une équipe en division 5.

Attention : Plancenot 1 ne pourra pas être champion en division 1 et une amende de 125€ sera appliquée. C'est le 2^{ème} classé qui sera déclaré champion.

7) Myriam accepte d'établir le projet du prochain carnet annuaire 2017-2018.

8) Bénévoles :

Nathanaël et David Vanderbeck devraient prendre contact avec Jean-Pierre pour développer les projets suivants :

- création d'un site en ligne avec des liens vers le signalétique pour encoder les résultats du championnat et de la coupe : accès avec deux codes,
- Jean-Pierre, David et Nicolas devraient collaborer pour mettre à jour le site internet,
- automatisation des différentes tâches du CEP : cela semble très complexe,
- Jean-Louis s'occupera du challenge victoire.

9) Transferts :

4 joueurs de Ry-Ternel mis sur la liste de transfert n'ont pas envoyé leur formulaire de transfert. Nous avons reçu ces formulaires par l'intermédiaire de Marc Valentini, secrétaire provincial de la FROTTBHN.

Stiernon Caroline et Delbrassinne Kim sont en suspens.

10)Tâches :

La Secrétaire doit établir le tableau en collaboration avec Jean-Pierre.

Pour la création du site "cartes de membres virtuelles", Jean-Pierre va s'en occuper pour la saison 2018-2019.

Myriam se propose d'établir le classement des divisions fédérales, **Jacques Wiesen les transmet le dimanche et les renseignements sont sur le site fédéral.**

11) Divers :

Chantal : les formulaires d'inscription joueurs doivent être modifiés :

- suppression du n° de carte d'identité,
- dans le titre : supprimer le terme "assuré",
- dans le formulaire : supprimer le cadre "photo" : on doit envoyer la photo scannée au bon format,
- **mettre une phrase demandant l'accord du membre ou de son représentant dans le cas d'un mineur d'âge, pour consulter la photo dans une liste sur le site avec un code d'accès.**

Le rapporteur,
Daniel.